



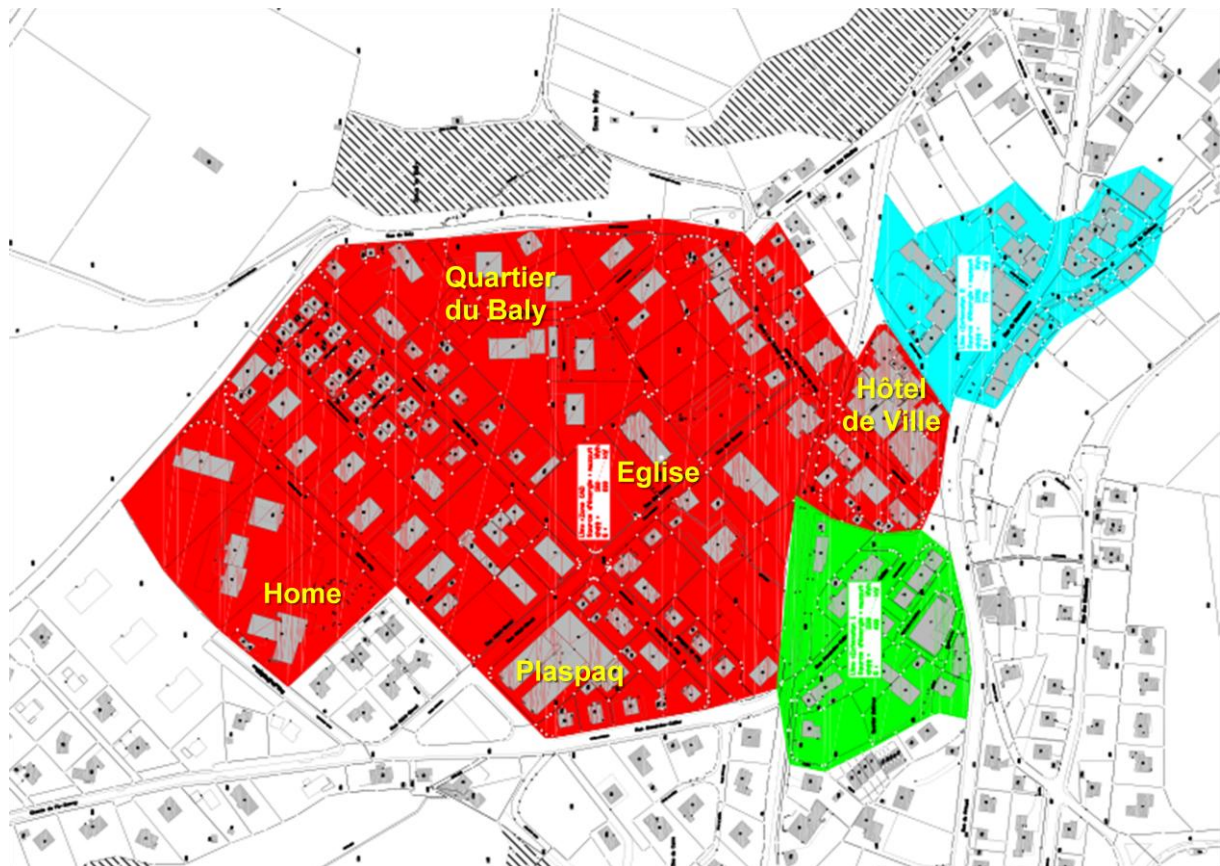
COMMUNE DE BROC

Message à l'Assemblée communale du 30 avril 2012

Chauffage à distance (CAD) : avancée du projet

Le Conseil communal avait mandaté l'entreprise EBL, afin de poursuivre l'étude du chauffage à distance. Suite à une récente séance avec cette entreprise et le bureau technique RWB, à Broc, nous sommes à même de vous fournir les renseignements suivants :

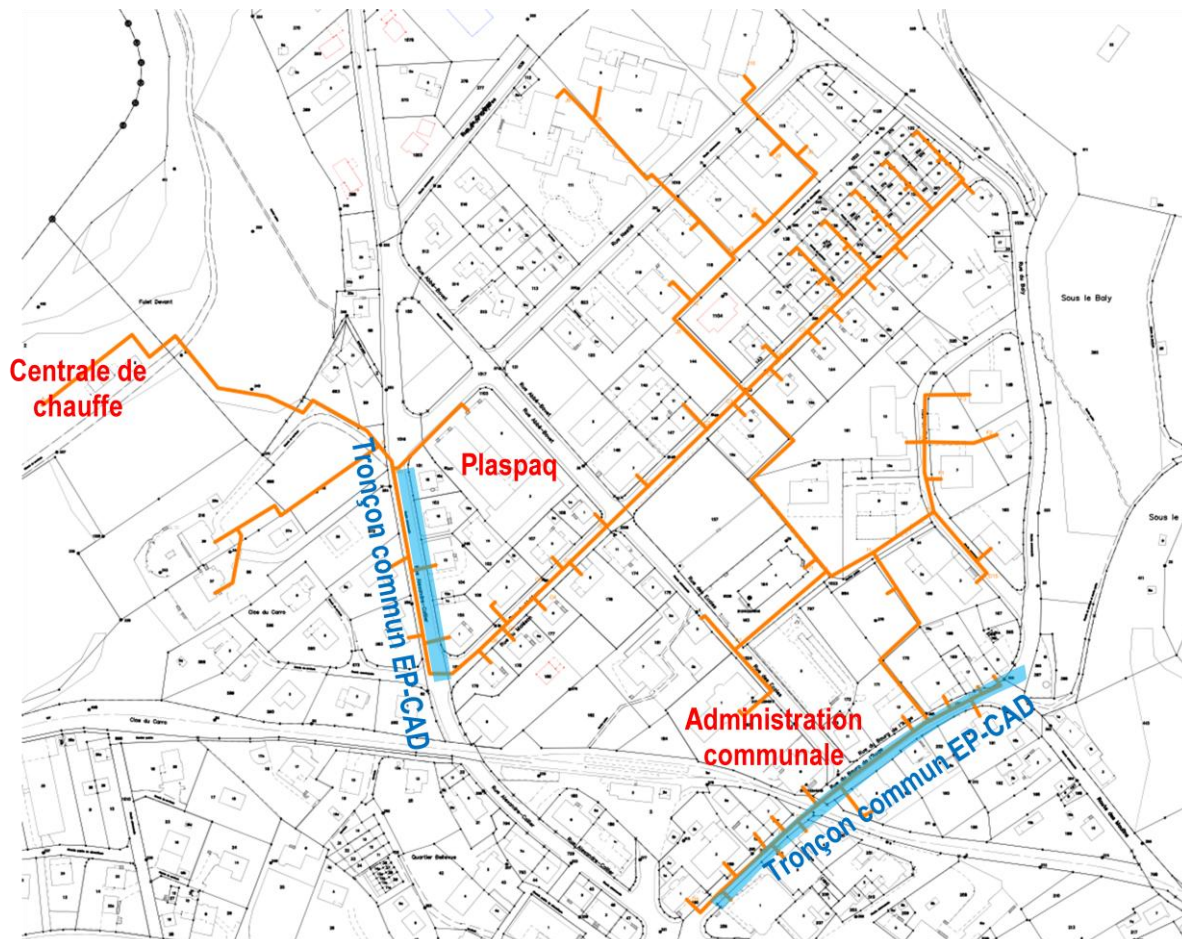
- Au niveau technique, une étude détaillée basée sur le sondage de 2008, ainsi que des contacts avec les propriétaires des bâtiments dits à forte consommation, ont permis d'établir la zone d'approvisionnement du CAD et chiffrer la puissance nécessaire.
- Divers contact avec les scieries et triages forestiers de la région ont réglé le problème de la matière première ; nous pouvons désormais compter sur un volume annuel de 5900 m³ de plaquettes, dont 20 % proviennent de la commune de Broc.
- Deux zones d'extension sont possibles, et pourraient être raccordées par la suite.





COMMUNE DE BROC

- Le tracé du réseau a été établi, tout en tenant compte de possibles synergies avec certaines fouilles urgentes que la commune doit réaliser pour le remplacement de certaines conduites, voire l'aménagement des routes, par exemple.



- Les prochaines étapes de l'étude technique sont :
 - Faisabilité de l'implantation d'une installation solaire
 - Récupération d'énergie dans certaines entreprises
 - Rejets biogaz de la STEP et éventuel raccordement
- A l'heure actuelle, il ressort que ce projet de thermoréseau offrira à ses futurs clients un coût concurrentiel par rapport à une installation conventionnelle.
- Une tarification plus précise du raccordement et du prix du KWh est en cours ; le chiffrage final est prévu pour la fin du moi de mai.

Une séance de présentation et d'information au futurs clients, et à tout citoyen intéressé par ce projet, est fixée au **lundi 11 juin 2012, à 20h00, à la grande salle de l'Hôtel de Ville**. Une invitation sera transmise à toute la population en temps voulu.

Présenté par le Conseiller communal en charge du dossier, Laurent Comte